



## **NOTE CONCEPTUELLE**

Atelier de validation du cadre stratégique détaillé développement durable du secteur de la pêche en Afrique de l'Ouest du 9 au 10 octobre 2019 (Lomé, Togo)

### **I. Introduction**

Le secteur de la pêche est très important pour le développement socio-économique et l'emploi en Afrique de l'Ouest. Les prises annuelles sont estimées à 2 millions de tonnes en 2011 (environ 3,5% de la production annuelle de poisson du monde), d'une valeur de 3 milliards de dollars. Le nombre de personnes employées dans le secteur au niveau régional est estimé à environ 9 millions de personnes, mais en raison de l'aspect informel du secteur artisanal comme le principal pourvoyeur d'emplois, ces chiffres sont normalement plus élevés.

En Côte d'Ivoire et au Ghana, le secteur du thon seul fournit environ 37 000 emplois, principalement dans les usines de transformation. La quasi-totalité du thon transformé est exporté vers l'Union européenne (UE), principalement en France, au Royaume-Uni et en Italie. La disparité des estimations offre un bon argument pour améliorer la gouvernance.

Les Etats membres de la CEDEAO ont une côte maritime estimée à 6.069 km de long avec une zone économique exclusive (ZEE) de 2.016.900 km<sup>2</sup>. La région est dotée de riches zones de pêche, en grande partie en raison de la remontée des eaux le long de la côte du Sénégal et de la Mauritanie, et du Golfe de Guinée.

Cette abondance des ressources a attiré beaucoup de navires de pêche des pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH) principalement actifs dans le Centre et l'Ouest du Golfe de Guinée et aussi au large de la Mauritanie. Bien que les ressources halieutiques soient généralement importantes dans la région, il existe des différences significatives entre les pays, notamment la production de poissons dans les pays enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger) qui ne représente que 8% de la production régionale. Les principaux producteurs de la région comprennent le Nigeria, le Sénégal, le Ghana et la Mauritanie, qui ont une production combinée de plus de 1,3 million de tonnes de pêche marine.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est caractérisé par les faiblesses ci-après :

- a. La mauvaise gestion des stocks de poissons ;
- b. Les menaces pour l'environnement marin ;
- c. L'importance de la pêche INN ;
- d. L'insuffisance de la valeur ajoutée de la pêche ; et
- e. Le manque de coordination et de coopération entre les institutions régionales.



En outre, les éléments ci-dessus sont exacerbés par les faibles ressources allouées par les gouvernements nationaux, le manque d'information ou de mécanismes concertés pour l'échange d'information, et souvent le manque de stratégies nationales de développement intégré. L'absence d'une stratégie pour définir une politique de pêche en Afrique de l'Ouest a également conduit à des interventions non coordonnées des donateurs sous forme de projets et programmes, sans cohérence et sans réel ancrage institutionnel.

Conscient de ces problèmes, la CEDEAO a demandé l'assistance technique de l'UE dans le cadre du programme PESCAO en vue d'une amélioration significative de la pêche et de la gouvernance de l'aquaculture dans la région.

## **II. Justification**

La première réunion du Comité technique de pilotage régional réuni les 7 et 8 novembre 2018 à Abuja, Nigeria s'est penché en vue de validation des programmes de travail pour l'année 2019 proposés par les trois composantes du PESCAO. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'atelier sur le renforcement des capacités techniques et de la coordination du réseau des acteurs du secteur de la pêche et de l'Aquaculture en Afrique de l'Ouest C'est dans ce cadre que le TA/PESCAO/CEDEAO.

Suite à l'atelier FAO / FIRST du Directeur des pêches et de l'aquaculture sur la validation de l'analyse approfondie de l'efficacité des politiques nationales, le PESCAO / CEDEAO a recruté un consultant pour élaborer un cadre stratégique global pour le développement durable. Pêches et aquaculture en Afrique de l'Ouest en complément de l'ECOWAP / CEDEAO.

## **III. Objectifs de l'atelier**

### *III.1 Objectif global :*

Les directeurs des pêches et de l'aquaculture et les représentants des acteurs non étatiques en Afrique de l'Ouest valident le projet de cadre stratégique global pour le développement durable des pêches et de l'aquaculture, en complément de la politique agricole régionale (ECOWAP / CEDEAO).

### *III.2 Objectifs spécifiques :*

Améliorer les connaissances des ANEs pour mieux contribuer à la gouvernance régionale des pêches en Afrique de l'Ouest à travers une meilleure coordination de leurs activités.

## **IV. Résultats attendus**

- Évaluer la pertinence des stratégies, des mesures à prendre et des mécanismes de financement pour l'adoption du projet de Cadre stratégique global pour le développement durable d'une politique de la CEDEAO en matière de pêche et d'aquaculture en Afrique de l'Ouest.
- Fournir des directives techniques concernant l'alignement des politiques nationales sur le Cadre stratégique global pour le développement durable des pêches et de l'aquaculture dans la région de la CEDEAO.

## **V. Les participants**



- 15 Directors of Fisheries and Aquaculture from ECOWAS member countries;
- 01 Director of Fisheries and Aquaculture from Mauritania;
- 01 members of WANSFA/PANEPAO (including AWFSIHNET and RAFEP)
- 2 from the Directorate of Agriculture and Rural Development (DARD/ECOWAS)

#### **Partenaires**

- 1 FAO/FIRST programme (Food and Nutrition Security Impact, Resilience, Sustainability and Transformation (FIRST))
- 1 FCWC (Fisheries Committee for West and Central Gulf of Guinea)
- 1 SRFC (Sub- Regional Fisheries Commission)
- 1 AU-IBAR (African Union – Inter African Bureau for Animal Resources)
- 1 European Union Delegation in Lomé, Nigeria
- 1 COMHAFAT/ATLAFCO (Ministerial Conference for cooperation among countries bordering the Atlantic Ocean)
- 1 NEPAD AU DA
- 2 RAFF/DARD
- 1 World Bank

#### **VI. Date et lieu**

L'atelier est prévu les 09 et 10 octobre 2019 à Lomé au Togo.

